



FICHE PRE-PROJET LEADER GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020



| | |
|--|--|
| INTITULE | Animation et fonctionnement du GAL 2015 -2016 |
| NOM STRUCTURE PORTEUSE | Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce |
| NUMERO SIRET | 254 502 784 00021 |
| ADRESSE | 2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE |
| REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE) | Frédéric CUILLERIER, Président |
| PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES | Sandra MARTIN, directrice pays.loire.beauce@orange.fr - 02 38 46 01 70 |
| DESCRIPTIF DU PROJET | <p>Le GAL a pour mission de faire vivre la stratégie et suivre les dossiers Leader. Pour sa mise en place de novembre 2015 à décembre 2016, le Pays Loire Beauce supporte différents coûts administratifs de fonctionnement et dédie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une chef de projet Leader pour 0,8 ETP de novembre 2015 à décembre 2016 ▪ une gestionnaire pour 0,2 ETP de janvier à décembre 2016 <p>Leurs missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation du programme Leader : Accueil des porteurs de projets, appui à l'émergence de projet ou à leur amélioration, développement de partenariats, veille et recherche des cofinancements sur les thématiques liées au programme ; ▪ Animation du comité de programmation et des commissions techniques ; ▪ Actions de communication et de promotion autour de Leader ; ▪ Gestion du programme Leader : montage, suivi et instruction des dossiers de demande de subvention, relations avec l'autorité de gestion (service référent, service d'appui et de proximité, coordinateur régional) et l'organisme payeur, suivi de la maquette financière ; ▪ Mise en œuvre et suivi de l'évaluation du programme Leader ; ▪ Participation et suivi des réseaux. |
| DATES PREVISIONNELLES | Mars à novembre 2016 |
| LOCALISATION | GAL Loire Beauce |

Plan de financement prévisionnel :

| Dépenses prévisionnelles | | Recettes prévisionnelles | |
|---|--------------------|--------------------------|--------------------|
| Frais salariaux +15% coûts indirects | 52 205,54 € | LEADER (80%) | 43 476,43 € |
| Communication, formation, cotisation | 900,00 € | Autofinancement (20%) | 10 869,11 € |
| Frais déplacement, hébergement restauration | 1 240 € | | |
| TOTAL | 54 345,54 € | TOTAL | 54 345,54 € |

Rattachement à la mesure FEADER N° : 19.4